



Roderick A. McLennan, c.r.

Monsieur Roderick McLennan est un associé principal de la firme McLennan Ross LLP, à Edmonton. La revue LEXPERT, un périodique d'affaires destinée aux avocats, le reconnaît comme étant un des 25 meilleurs plaideurs au Canada. Il est un praticien très respecté et à titre d'avocat-conseil principal de l'Alberta, il a participé à des causes qui ont attiré l'intérêt du grand public, dont plusieurs commissions d'enquêtes fédérales ou provinciales, et des poursuites impliquant des personnages publics ou des questions d'intérêt public.

Il arrive fréquemment que monsieur McLennan est appelé à donner des avis à des gouvernements sur des questions constitutionnelles ou litigieuses. Il a une longue expérience des procès civils, tant dans le domaine du droit public que du droit privé, à tous les niveaux du système judiciaire canadien. Pendant de nombreuses années, il a donné des cours en plaidoirie et en défense des droits et intérêts à la faculté de droit de l'Université de l'Alberta. Il possède aussi une longue expérience commerciale en aménagement des terres, soit au Canada ou aux États-Unis, et cette expérience, associée à ses 35 années de pratique devant les tribunaux, permet à monsieur McLennan de fournir à ses clients des avis juridiques fondés sur un jugement solide.

Monsieur McLennan est diplômé de l'Université de l'Alberta en arts et en droit. Il fut admis au Barreau de l'Alberta en 1959, au Barreau des Territoires du nord-ouest en 1961, et en 1974 il fut nommé conseiller de la Reine. Il est devenu membre du American College of Trial Lawyers en 1985, où il occupa les fonctions de président du comité judiciaire.

Le bottin 2003 du Canadian Legal LEXPERT le qualifie de praticien principal dans les domaines suivants de droit : responsabilité professionnelle, droit de la construction, litiges – responsabilité des assurances commerciales, responsabilité des produits des entreprises commerciales, et droit de l'environnement. Monsieur McLennan s'est également mérité une reconnaissance aux États-Unis dans LEXPERT/ American Lawyer's Guide to Leading 500 Lawyers in Canada ainsi qu' en Grande Bretagne dans le International Who's Who of Business Lawyers.

En septembre 2003, monsieur McLennan fut nommé président de la Commission fédérale d'examen de la rémunération des juges pour un mandat de quatre ans.